

## **REGLEMENT DU GRAND JEU-CONCOURS GANT**

### **Article 1 : Organisation**

La société **GANT FRANCE S.A.S.**, société par actions simplifiée au capital de 4.000.000 €, dont le siège social est au 4 Rue Auber - 75009 Paris (France), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 503 813 677, représentée par son Directeur Général, Madame Mélanie Franchini, organise un Jeu se déroulant au sein des Galeries Lafayette Hausmann se trouvant 40 Boulevard Hausmann - 75009 Paris. Cette société exploite un corner sous la marque GANT au sein des Galeries Lafayette Hausmann 2<sup>ème</sup> étage. Ce jeu se déroulera du 14 Avril 2016 au 6 Mai 2016.

Le présent règlement définit les règles juridiques applicables à ce jeu.

### **Article 2 : Participation**

Ce jeu est ouvert, à toute personne âgée de plus de 12 ans - sous réserve d'une autorisation parentale pour les personnes mineures - à l'exception du personnel de la société **GANT FRANCE S.A.S** et des membres de leur famille ou toute autre personne vivant avec ces personnes sous le même toit, et à l'exception du personnel de l'étude SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice associés, 4 place Constantin Pecqueur, 75018 Paris.

La participation est limitée à un bulletin par personne (même nom, même prénom et même adresse).

### **Article 3 : Modalités de participation**

Pour participer au présent tirage au sort, chaque participant doit avoir rempli le bulletin prévu à cet effet, intégralement et lisiblement sans rature ni surcharge. Les participants devront laisser leurs coordonnées : nom, prénom, adresse email, adresse du domicile, date de naissance et numéro de téléphone.

Tout bulletin de participation incomplet, raturé ou émanant d'une personne n'ayant pas vocation à participer, sera considéré comme nul.

### **Article 4 : Principe du jeu – Tirage au sort**

Le tirage déterminera le bulletin gagnant parmi l'ensemble des bulletins de participation déposés dans l'urne au cours du jeu.

Les bulletins de participation seront disponibles dans les Galerie Lafayette Hausmann, sur le corner GANT Homme des Galeries Lafayette Hausmann 2<sup>ème</sup> étage. Ils seront à déposer dans l'urne prévue à cet effet sur le corner GANT Homme des Galeries Lafayette Hausmann 2<sup>ème</sup> étage, afin de pouvoir participer au tirage au sort.

### **Article 5 : Désignation des gagnants**

Le tirage au sort sera effectué sur le corner GANT Homme des Galeries Lafayette Hausmann 2<sup>ème</sup> étage, le 6 Mai 2016 à 16h00 par les organisateurs du jeu.

### **Article 6 : Dotation du concours**

Est mis en jeu une silhouette complète d'une valeur de 511€, soit un polo, une chemise, un pull, un bermuda et une casquette.

Le lot sera à retirer aux Galeries Lafayette Hausmann avant le 31 Mai 2016. Le résultat du tirage au sort sera consultable sur le corner GANT Homme des Galeries Lafayette Hausmann 2<sup>ème</sup> étage.

#### **Article 7 : Attribution des lots**

Une fois le tirage au sort effectué, le gagnant se verra avisé par courrier électronique et/ou par téléphone aux coordonnées qu'il aura indiquées sur le bulletin de participation.

Le lot offert ne peut donner lieu de la part du gagnant, à aucune contestation d'aucune sorte, ni faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie ou échange de quelque nature que ce soit. Le gagnant autorise toutes les vérifications concernant son identité, sa fonction et son lieu d'habitation ou de travail. Toutes fausses informations d'identité ou d'adresse entraînent la nullité de sa participation.

Sans confirmation de sa part par retour de mail, sous 7 jours, le gagnant perdra le bénéfice du lot.

#### **Article 8 : Acceptation et publication du règlement**

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement déposé à la SCP DARRICAU PECASTAING, Huissiers de Justice associés, 4 place Constantin Pecqueur, 75 018 Paris. Le règlement est consultable sur le site Internet de l'étude <http://www.etude-dp.fr> dans la rubrique jeux concours puis Consulter les règlements de jeux-concours.

Le présent règlement peut être également envoyé par courrier à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande auprès de **GANT FRANCE S.A.S.** 4 Rue Auber - 75009 Paris

Les frais d'affranchissement seront remboursés sur demande expresse écrite, au tarif lent en vigueur.

#### **Article 9 : Responsabilité**

La société organisatrice se réserve la possibilité, si les circonstances le justifient, d'annuler, reporter, écourter ou modifier le jeu ou encore, de remplacer le lot par un autre lot de même valeur, sans que leur responsabilité ne soit engagée de ce fait.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée de ce fait à la société organisatrice. Toute modification du règlement donnera lieu à un nouveau dépôt et entrera en vigueur à compter de sa date de dépôt. Tout participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu, à compter de la date d'entrée en vigueur de la modification.

#### **Article 10 : Litige**

Le présent règlement est soumis à la loi française. Les litiges seront réglés à l'amiable et à défaut soumis à la juridiction compétente.

Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple adressée aux organisateurs du jeu dont les coordonnées figurent à l'article 1. Cette lettre devra indiquer la date précise de participation au jeu, les coordonnées complètes du joueur et le motif exact de la contestation.

Aucune contestation ne sera prise en compte passé un délai d'un mois après la clôture du jeu.

**Article 11 : Données personnelles**

Le gagnant autorise gratuitement et par avance la société organisatrice à reproduire et utiliser par tout moyen écrit, parlé ou filmé ses noms, prénoms, adresses emails et numéro de téléphone à toutes fins publicitaires ou promotionnelles.

Les renseignements communiqués par les participants, s'ils ont donné leur accord, pourront faire l'objet d'un traitement informatique et pourront être utilisés à des fins commerciales.

Seules les sociétés organisatrices seront destinataires des informations communiquées.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 Janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données personnelles les concernant, en écrivant à la Société **GANT FRANCE S.A.S.** 4 Rue Auber - 75009 Paris.